



LE SALON DES VINS^{DE} LOIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
ANGERS LE 17 JUIN 2019

Bacchus de l'œnotourisme – 2ème édition C'est parti !

C'est parti ! L'appel à candidatures des Bacchus de l'œnotourisme, édition numéro 2 est lancé ! Ce concours a pour but de distinguer les initiatives innovantes et exemplaires, contribuant au rayonnement de la destination Val de Loire. Et c'est dans le cadre de son volet consacré à l'œnotourisme, que le Salon des Vins de Loire, organisé par Destination Angers, a décidé de lancer cette nouvelle édition avec ses partenaires touristiques et viticoles (*Interloire et le Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre, les régions Pays de la Loire et Centre Val de Loire, Anjou Tourisme, Loire Atlantique Développement, les Vignerons Indépendants des Pays de la Loire et du Centre, la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, l'Esthua, Vinovillage...*).

Cette année, les catégories ont été revues et étoffées (8 contre 4 pour la 1ère édition) afin d'offrir aux candidats toutes les chances de valoriser au mieux leurs spécificités et originalités.

Après une première édition riche de succès et de projets récompensés aussi surprenants qu'inspirants, le concours est à nouveau ouvert cette année aux acteurs du monde du vin, du tourisme, de la communication, du patrimoine, situés dans le vignoble du Val de Loire ou ses villes portes.

8 catégories¹

- 1.** Valorisation patrimoniale et paysagère
- 2.** Expériences créatives et originales
- 3.** Pédagogie et valorisation de l'environnement
- 4.** Prestations œnotouristiques (Tourisme d'affaires et/ou groupes)
- 5.** Événements à la propriété
- 6.** Restauration
- 7.** Hébergement dans le vignoble
- 8.** Valorisation collective du vignoble

¹ Les propriétés viticoles peuvent candidater aux catégories 1 à 7.

Les prestataires et organismes de promotion collective aux catégories 4, 6, 7 et 8.

Quid de la première édition ?

Le concours des **Bacchus de l'Œnotourisme** c'est aussi l'occasion pour les candidats de se faire connaître par le grand public mais également d'obtenir la reconnaissance des professionnels du secteur. Les lauréats distingués lors de ce concours bénéficient d'une visibilité significative à l'échelle régionale et nationale.

Ainsi, en 2019, pour la 1ère édition, 5 acteurs de l'œnotourisme ont reçu un Bacchus, le 5 février à Angers.

- L'Auberge des Isles à Montreuil-Bellay –Vignoble d'Anjou
- Domaine de Montcy à Cheverny - Vallée du Cher
- Domaine Couly à Chinon - Touraine
- Val de Loire Travel - Tours
- Muscadétours- Vignoble de Nantes

Plus d'infos [ici](#) sur le **Palmarès 2019**.

Les **Bacchus de l'Œnotourisme** sont également un tremplin vers les Trophées nationaux de l'Œnotourisme organisés par Terre de Vins. Si la candidature aux Bacchus permet d'accéder gratuitement aux Trophées, les lauréats sont automatiquement sélectionnés pour la finale des Trophées de l'Œnotourisme. Après la 1ère édition des Bacchus de l'Œnotourisme, 3 candidats du Val de Loire ont reçu un Trophée national au Ministère des affaires étrangères.

Comment candidater ?

- Choisir une ou deux catégories maximum
- Remplir la fiche de candidature :
 - >> [Dossier de candidature pour les propriétés viticoles](#)
 - >> [Dossier de candidature pour les prestataires et organismes de promotion](#)
- Renvoyer le dossier de candidature avant le 30 septembre à l'adresse :
bacchus.oenotourisme@destination-angers.com

La remise officielle des prix aura lieu dans le cadre du Salon des Vins de Loire, **les 3 et 4 février 2020 à Angers**.

Le concours est organisé avec le soutien financier d'Angers Loire Métropole, d'Interloire et des régions Pays de la Loire et Centre Val de Loire. Plus d'informations [ici](#).